Paris

Une conférence inaugurale pour la rentrée des Masters de Droit

A l'occasion de la rentrée solennelle des Masters de Droit de la FASSED le 9 septembre dernier, Diane Galbois-Lehalle, Maître de conférences en droit privé et directrice du Master Droit de l'intelligence artificielle à l'ICP, a présenté le nouveau département de Droit dont elle prend la direction.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



La filière en droit

Le droit est une discipline clé de l'ICP, qui ne cesse de se développer. Cette matière est enseignée dans plusieurs cursus sélectifs où il dialogue avec d'autres disciplines comme l'économie, les sciences sociales ou la science politique. En élaborant une **filière intégrée et interdisciplinaire de droit**, l'Institut Catholique de Paris propose aux étudiants une **continuité dans leur choix de formation, de la Licence jusqu'au Master**.

En 2009, l'ICP crée Licence de Droit, à laquelle se sont ajoutés deux parcours en 2020 : droit public et science politique d'une part, droit privé d'autre part.

En 2012, un double cursus licence Droit-Philosophie est proposé dans le cadre d'un partenariat avec la Faculté de Philosophie.

Les étudiants peuvent ensuite poursuivre leurs études de droit en s'inscrivant au Master Droit international et européen des affaires. En 2021, deux nouveaux Masters sont venus compléter l'offre : Master Droit de la Famille et droit du Patrimoine, et celui du Droit de l'intelligence artificielle.

Aujourd'hui, la faculté accueille près de 800 étudiants dans sa filière en droit. C'était donc une évidence que le département du Droit soit intégré à la dénomination de la faculté, qui depuis la rentrée s'appelle la FASSED, Faculté de Sciences Sociales, d' Economie et de Droit.

Un invité d'exception pour la rentrée solennelle

Le 9 septembre dernier, la faculté a eu l'honneur d'accueillir **François Sureau, académicien, haut fonctionnaire, avocat et écrivain**, pour une conférence intitulée *La liberté, pour quoi faire ?*.

Figure inspirante pour nos étudiants, François Sureau a passé sa carrière à étudier le droit, à le dire et à le faire. En 1981, François Sureau sort de l'ENA au Conseil d'Etat et devient juge administratif. Il poursuit ensuite sa carrière pendant une vingtaine d'années en tant qu'avocat à la Cour, avant de devenir en 2014, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

A partir de 2016-2017, François Sureau dénonce dans la presse généraliste ou à la radio la menace que fait peser sur les libertés publiques l'angoisse sécuritaire qui saisit notre pays depuis une vingtaine d'années.

Par ailleurs écrivain, il publie à 26 ans un premier récit de voyage et un essai sur le décollage économique des pays asiatiques ; puis un article de théorie économique dans la revue Commentaire, un essai ambitieux sur la notion d'indépendance nationale, et, à 31 ans, un premier roman récompensé par deux prix littéraires.

Le 15 octobre 2020, François Sureau est élu à l'Académie française. Dans son discours de réception à l'Académie Française, le 3 mars 2022, il fait un hommage à la liberté.

Photo : ICP

Lieu(x) :
Paris
Publié le 16 septembre 2022 – Mis à jour le 27 avril 2023

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags